

# Parc naturel régional Corbières \* Fenouillèdes

## Une mairie qui pousse pour verdifier son cadre de vie

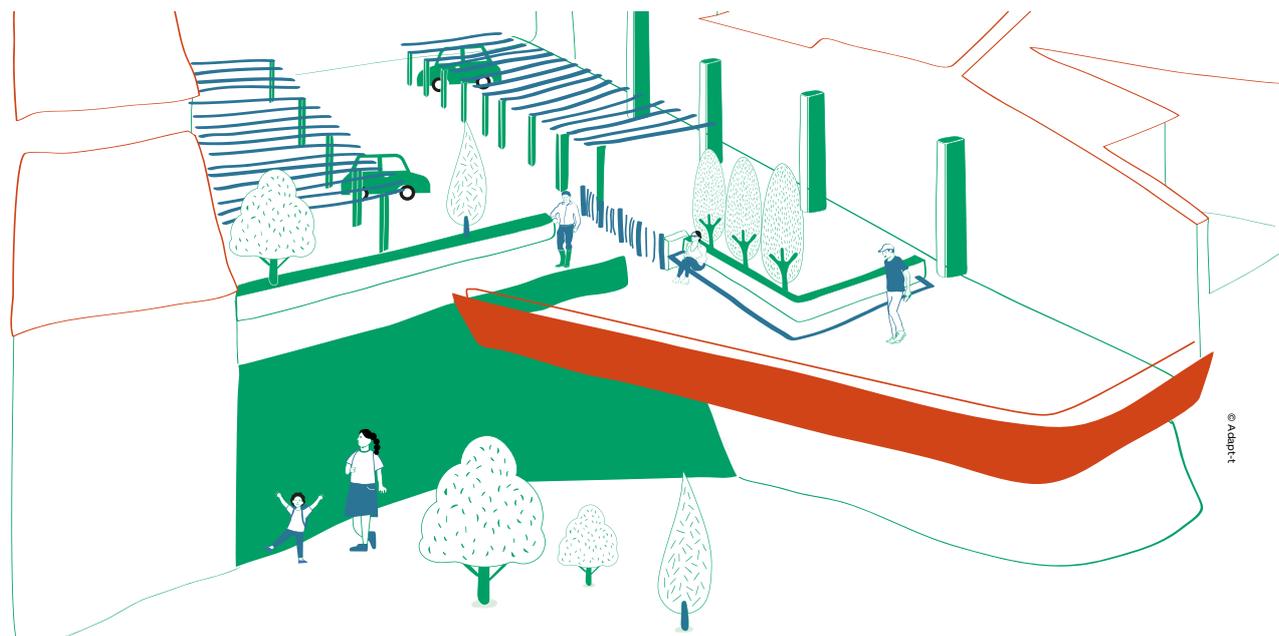


Maury - 66

### Un écoquartier à croquer

Nicolas Lehaut ne tarit pas d'éloge sur son nouveau quartier, Les Coteaux de Maury : « Mes enfants ont cueilli des framboises ce matin dans le verger. Le cadre de vie est **exceptionnel, la démarche est géniale !** » En emménageant dès le printemps 2023, Nicolas est parmi les tout premiers à profiter des aménagements de l'écoquartier municipal de ce village de 800 habitants. **Le verger comestible**, planté en décembre 2022 de figuiers, pêchers, pistachiers, amandiers, pruniers et autres oliviers, complète un sentier botanique en cours d'installation, dans lequel se mélangent les lavandes, le romarin, la myrte, la santoline argentée et l'héliochryse italienne. Des plantes méditerranéennes, comme celles qui pousseront bientôt sur une parcelle bien particulière : dans le haut du quartier, la mairie met **gratuitement à disposition un hectare certifié** en agriculture biologique à un couple de

jeunes agriculteurs. Les plantes alimenteront l'alambic de leur distillerie d'huiles essentielles, Val d'Arômes, installée à l'entrée du lotissement grâce au soutien de la municipalité qui a mobilisé un de ses bâtiments et monté un dossier de financement européen LEADER pour la rénovation des murs et l'achat de l'équipement. « On ne peut pas continuer à urbaniser si on ne respecte pas l'agriculture, assure Thierry Mandile, directeur général des services. Mais il y a aussi des espaces de natures dans l'écoquartier, qui font comme un tampon végétal. C'est une démarche globale, nous travaillons aussi sur la **récupération des eaux pluviales**. » La mairie a ainsi racheté l'ancienne cave coopérative afin d'aménager ses cuves en bassin de rétention des eaux pluviales du quartier, un projet **récompensé en 2022 aux Victoires de l'Investissement Local**.



© Adapt

### Des plantes pour rafraîchir le centre-village

La municipalité mise aussi sur la végétation pour rafraîchir les rues en cœur de village. « À certains endroits nous avons planté du chèvrefeuille et du pittosporum, des plantes robustes, raconte Thierry Mandile. Il s'agit à la fois de **travailler sur l'ombrage** et de **réfléchir à la ressource en eau**. Nous voulons installer des pergolas végétalisées lors d'une opération qui est en demande de financements : nous prévoyons la démolition de cinq immeubles pour faire une aire de stationnements : nous prévoyons la démolition de cinq immeubles pour faire une aire de stationnements. Lors de la conception du projet, le parking a été réduit de 25 à 19 places pour laisser la place à un jardin partagé. « L'enjeu est **d'inciter à la diversification**, de montrer ce que peut offrir la nature, d'avoir un autre regard sur la société, explique Thierry Mandile. Il ne faut pas oublier que nous sommes au milieu d'une monoculture de vignes. »



© Thierry Mandile

# Je suis **Habitant** !



## Recréer du lien social au jardin

Dans sa dynamique, la municipalité de Maury compte remettre au jour un patrimoine inestimable : des jardins potagers **en cœur de village**, dont l'eau provient de canaux d'arrosage alimentés par une source. « L'association qui les gère date de 1870, précise Thierry Mandile. Mais nous avons constaté qu'il y avait beaucoup de jardins abandonnés. Alors nous avons proposé avec l'achat d'un terrain à l'écoquartier **le droit à un jardin potager** ! » Afin de pouvoir préempter les terrains abandonnés, la mairie a mis en place une zone d'aménagement différé et s'est lancée dans la recherche des propriétaires. « Avec des projets de ce type, vous recréez du lien social et intergénérationnel, vous faites **de l'animation**, assure Thierry Mandile. C'est comme ça que vous intégrez une population, pas en faisant une cité-dortoir. »



© Mairie de Maury

## Nicolas Lehaut, habitant de l'écoquartier



« Quand Thierry Mandile nous a présenté le projet, on a très rapidement adhéré à la démarche. La réflexion qu'il y avait, la possibilité d'avoir un jardin potager : c'est ce qui nous a décidés d'acheter sur Maury, à 35 kilomètres de mon travail. J'ai enfin trouvé un projet qui est dans mes convictions ! Nous sommes dans la garrigue, mon fils de 8 ans peut découvrir la nature. »

## Les clés de réussite du projet



**Sortir des sentiers battus :** « J'ai dû déconnecter l'espace vert du marché parce que l'on tombe toujours sur des grosses entreprises qui proposent toutes la même chose, de l'aménagement classique, assure Thierry Mandile. Les collectivités laissent faire les bureaux d'études, mais **il faut réfléchir à ce que l'on veut**, et moi, je veux des plantes mellifères. »

**Une équipe motivée et compétente :** « C'est rare de faire un lotissement communal, mais c'était une volonté de la collectivité, explique Thierry Mandile. C'est budgétairement très lourd, et nous ne dégageons pas de grosses marges. Je ne pourrais pas le faire si je n'avais pas l'équipe derrière moi, pour la commercialisation notamment, car **on se relaye pour faire le standard téléphonique**. J'ai la chance d'avoir une équipe pluridisciplinaire. »

**Des projets cofinancés**, comme la réhabilitation des cuves de l'ancienne cave coopérative (69 700 euros de la Région Occitanie), le parcours botanique (55 000 euros de la Région), les travaux de la distillerie (123 000 euros de la Région, du Département et de l'Europe), et des dispositifs de recyclage des eaux grises domestiques pour 80 foyers, à hauteur de 75 %.



© Mairie de Maury

le Parc est financé par :



Les communes et intercommunalités du territoire

**+ d'infos** sur le projet, contactez le Parc Naturel Régional :

Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes, 2 rue de la Cave coopérative - 11350 TUCHAN  
04 68 33 99 80 - contact@corbieres-fenouilledes.fr - [parc.corbieres-fenouilledes.fr](http://parc.corbieres-fenouilledes.fr)